



50 ans de solidarité... et la lutte continue!  
Fifty years of solidarity.... the struggle continues.



**SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET  
TRAVAILLEUSES DES POSTES**

**PLAN D'ACTION  
2015 – 2019**

## **Contents**

<b>Protéger le service postal public, créer des conditions gagnantes pour les négociations et bâtir le Syndicat.....</b>	<b>1</b>
<b>Lutter pour l'avenir du service postal public et universel .....</b>	<b>2</b>
Objectifs : .....	4
Mesures : .....	4
Élections fédérales.....	6
Mesures : .....	7
Accords commerciaux internationaux.....	8
Mesures : .....	10
<b>Négociations 2015.....</b>	<b>10</b>
Une nouvelle réalité : Lock-out imposé par la direction .....	11
Une occasion de sauver Postes Canada.....	11
Objectifs : .....	12
Mesures : .....	13
Travailler avec les alliés du mouvement syndical et dans la collectivité.....	13
Objectifs : .....	13
Mesures : .....	13
<b>Bâtir le Syndicat .....</b>	<b>15</b>
Habiliter les membres et les déléguées et délégués syndicaux .....	15
Objectifs : .....	15
Mesures : .....	16
Les femmes dans le Syndicat et la collectivité.....	17
Objectifs : .....	17
Mesures : .....	17
Diversité dans le STTP et la collectivité.....	18
Objectifs : .....	18
Mesures : .....	18
Syndiquer de nouveaux membres.....	19
Objectifs : .....	19
Mesures : .....	19

---

Se préparer aux changements à la structure du Syndicat .....	20
Objectifs : .....	20
Mesures : .....	20

## **Protéger le service postal public, créer des conditions gagnantes pour les négociations et bâtir le Syndicat**

Le programme d'action du prochain mandat doit reconnaître le travail accompli depuis le dernier congrès et doit prendre appui sur les politiques et les principes du Syndicat, les décisions prises par les déléguées et délégués au congrès et le respect des points de vue exprimés par les membres.

Au cours des dernières années, le STTP a traversé des moments difficiles. Le gouvernement conservateur s'en est pris à nos conditions de travail, à notre syndicat et à notre régime de retraite, et il nous a menacés d'autres représailles à l'avenir au moyen d'une ingérence directe dans nos négociations collectives ou de lois encore plus draconiennes. Nous ne sommes certainement pas les seules victimes de ce gouvernement et nous avons la possibilité de travailler avec d'autres organisations qui partagent nos principes dans le but d'apporter des changements positifs dans la collectivité.

Le STTP a intenté une contestation constitutionnelle de la loi de retour au travail imposée aux travailleuses et travailleurs des postes en 2011. Le Syndicat a aussi participé à la campagne « Pour un monde plus juste », à la campagne visant l'amélioration des régimes de retraite et aux conférences de préparation des prochaines élections fédérales organisées par le Congrès du travail du Canada (CTC). Il s'est joint à d'autres syndicats et organisations représentant les personnes retraitées pour défendre les prestations de retraite acquises et à venir.

En réponse au plan d'action en cinq points de Postes Canada et du gouvernement conservateur, le STTP a lancé la campagne « Sauvons Postes Canada », la campagne publique la plus importante et la plus solide jamais entreprise par le Syndicat. Dans le cadre de cette campagne, des milliers de membres sont descendus dans la rue, aux côtés de citoyennes et citoyens, pour défendre le service postal public et le maintien de bons emplois dans nos collectivités. Plus de 550 municipalités ont adopté des résolutions d'appui à notre campagne et continuent d'exiger des réponses de la part de Postes Canada. Notre campagne propose des solutions de rechange positives, comme la prestation de services financiers et l'amélioration des services de vente au détail et des services de livraison.

De plus, nous avons participé aux manifestations récurrentes contre les compressions effectuées par le gouvernement Harper dans les services publics, nous avons appuyé les initiatives du mouvement pour la paix et nous avons célébré avec beaucoup d'autres la libération entière et définitive des cinq Cubains.

Pour être un partenaire efficace au sein d'un tel mouvement, nous avons besoin d'une organisation solide, d'une base militante motivée et de membres bien informés qui appuient leur syndicat. Nous devons bâtir une organisation qui nous donnera de la force à la table de négociation, de la force dans nos collectivités et de la force dans les lieux de travail. Nous devons aussi reconnaître la diversité en constante évolution de nos membres et les changements dans la composition du travail effectué par nos membres. Nous devons aussi reconnaître l'importance des femmes dans notre syndicat et les problèmes auxquels nos consœurs continuent d'être confrontées au travail et dans la collectivité.

## **Lutter pour l'avenir du service postal public et universel**

Le STTP défend le maintien d'un service postal public et universel détenant un privilège exclusif sur la poste-lettres. Nous voulons que le service postal demeure un service public pour que son principal objectif soit de servir la population, et non de réaliser des profits. Nous voulons que le service postal continue de fournir à l'ensemble de la population, peu importe l'endroit au pays, un système de communication et de livraison abordable. De plus, nous voulons maintenir le privilège exclusif et favoriser l'innovation afin que Postes Canada puisse générer des recettes suffisantes pour assurer la prestation d'un service postal public universel. Nous croyons aussi que le service postal doit appuyer le développement économique des collectivités partout au pays, notamment en offrant de bons emplois.

Malheureusement, le service postal public universel et le privilège exclusif sont la cible d'attaques sans précédent.

Partout dans le monde, les services postaux font face à une concurrence accrue de la part des communications électroniques et des entreprises du secteur privé. Cette concurrence a entraîné une réduction des volumes de courrier et des revenus au cours des dernières années, ce qui a amené certaines administrations postales à innover et d'autres à faire des compressions ou même à privatiser et déréglementer le service.

Le 11 décembre 2013, Postes Canada a dévoilé un plan en cinq points qui modifiera en profondeur le service postal public. Le gouvernement fédéral a vite accordé son appui au plan de la société d'État, qui prévoit abolir la livraison à domicile, hausser les tarifs postaux de façon draconienne, réduire la taille, écourter les heures d'ouverture et fermer des bureaux de poste et supprimer de 6000 à 8 000 bons emplois.

Postes Canada ne serait pas en mesure d'apporter des changements de cette envergure au service postal public et aux emplois s'y rattachant sans l'appui et l'approbation du gouvernement. D'ailleurs, ces changements pourraient bien être la toute première étape du plan du gouvernement visant à privatiser Postes Canada.

Le gouvernement a affirmé ne pas avoir l'intention de privatiser Postes Canada, mais des documents obtenus grâce à une demande d'accès à l'information laissent entendre que le premier ministre Harper a reçu une note secrète portant sur la privatisation de la Royal Mail, à peine trois mois avant l'annonce du plan de compressions draconiennes de Postes Canada.

En réduisant les coûts du service postal, le gouvernement et Postes Canada tentent peut-être de le rendre plus attrayant aux yeux du secteur privé.

Il se peut aussi que le gouvernement envisage de libéraliser le service postal, c'est-à-dire réduire la réglementation gouvernementale, comme le privilège exclusif sur la poste-lettres, et ouvrir le marché postal à la concurrence.

Postes Canada s'emploie peut-être à réduire ses coûts pour devenir plus concurrentielle, ce qui permettrait au gouvernement de libéraliser le service postal, soit en adoptant une loi, soit en négociant un accord commercial international.

Dans le mémoire qu'elle a présenté à un comité d'examen gouvernemental en 2008, Postes Canada affirme qu'elle « ne s'oppose pas à la libéralisation du marché », mais qu'elle doit d'abord terminer son processus de transformation postale. Le processus de transformation postale est en cours.

Le gouvernement et la direction des postes ont peut-être des plans pour Postes Canada, mais le STTP aussi. Nous défendons depuis des années une vision proactive du service postal. Nous voulons un service postal public et universel qui fait appel à l'expansion des services et à l'innovation pour générer des revenus, créer des emplois et, bien entendu, améliorer le type de services que nous offrons. Nous avons communiqué notre message dans les lieux de travail, dans nos collectivités, à l'électorat, à la table de négociation et parfois même dans la rue. Nous avons gagné des appuis, surtout en ce qui concerne notre proposition récente visant à offrir des services bancaires postaux. À bien des égards, c'est notre vision proactive du service postal qui nous a permis de résister au type de privatisation et de libéralisation des postes que nous voyons ailleurs dans le monde.

La version la plus récente de notre conception de l'avenir du service postal s'intitule « Il est temps d'améliorer le service postal public pour tout le monde ». Ce document réclame des tarifs postaux équitables, un service de livraison accessible, le maintien des bureaux de

poste dans les régions rurales et urbaines, la réintroduction de services financiers, la transparence et la responsabilité, un service postal respectueux de l'environnement, le respect dans les lieux de travail et des conditions de travail convenables (voir l'annexe A).

Depuis plus d'un an déjà, des consoeurs et confrères du STTP travaillent à contrer le plan en cinq points de Postes Canada et à créer un meilleur service postal pour tout le monde dans le cadre de la campagne « Sauvons Postes Canada ». Des membres font campagne sans relâche et en inspirent d'autres à se joindre à eux. Le Syndicat peut donc compter sur un soutien extraordinaire qui ne cesse d'augmenter.

Jusqu'à maintenant (au 3 avril 2015), plus de 550 municipalités ont adopté des résolutions indiquant leur opposition à l'élimination du service de livraison à domicile et aux autres compressions. Plus de 600 municipalités ont adopté des résolutions appuyant d'autres options, comme l'ajout de services bancaires postaux. De plus, d'autres groupes posent des gestes, y compris des syndicats, des petites entreprises, des associations communautaires et des organismes représentant les aînés ou les personnes à mobilité réduite. De même, des milliers de personnes ont signé des pétitions dénonçant les compressions à Postes Canada et réclamant des services novateurs comme les services bancaires postaux. Des députées et députés présentent régulièrement ces pétitions à la Chambre des communes. Enfin, tous les partis politiques fédéraux, sauf le Parti conservateur, ont promis de mettre fin ou d'imposer un moratoire sur l'élimination de la livraison à domicile s'ils sont élus. Le NPD et le Parti Vert sont en faveur du rétablissement du service de livraison à domicile dans les quartiers où il a été aboli.

### **Objectifs :**

- Préserver et étendre le service postal public et universel, et maintenir le privilège exclusif;
- Rétablir la livraison à domicile et mettre fin aux autres compressions annoncées dans le Plan d'action en cinq points de Postes Canada;
- Se défaire du gouvernement conservateur;
- Réformer de manière radicale ou annuler les accords commerciaux injustes qui minent les services publics, dont le service postal, et élaborer des solutions de recharge à ces accords.

### **Mesures :**

Pour concrétiser sa vision du service postal, le STTP entend prendre les mesures suivantes :

- Miser sur le succès de la campagne « Sauvons Postes Canada » pour contrer le plan en cinq points, rétablir la livraison du courrier à domicile et convertir d'autres points

de remise au service de livraison à domicile, si la situation financière de Postes Canada le permet.

- Travailler avec ses membres et ses alliés pour obliger le gouvernement fédéral à mener un examen public du *Protocole canadien du service postal* et du plan en cinq points de Postes Canada.
- Travailler avec ses membres et ses alliés pour veiller à ce que les tarifs postaux soient abordables et les mêmes pour tous.
- Continuer de travailler avec ses membres et ses alliés pour empêcher la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille et de leurs heures d'ouverture.
- Continuer de faire pression sur Postes Canada pour qu'elle tire un meilleur parti du plus vaste réseau de vente au détail au pays en y offrant davantage de services à la population.
- Continuer de faire pression sur Postes Canada pour qu'elle mette à l'essai des initiatives en matière d'expansion du service et de création d'emplois.
- Continuer de travailler étroitement avec l'Internationale des compétences et des services (UNI) et d'autres syndicats des postes partout dans le monde pour partager de l'information et des expériences en matière d'innovations postales.
- Continuer de s'informer de ce qui se fait ailleurs dans le monde en matière d'innovations postales, surtout en ce qui concerne les services bancaires.
- Continuer d'exercer des pressions pour obtenir la publication de l'étude sur les services bancaires postaux effectuée par Postes Canada.
- Former une coalition pour promouvoir les services bancaires postaux.
- Encourager Postes Canada à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans les lieux de travail, et ce, dans le cadre des négociations collectives, des comités mixtes et des consultations syndicales-patronales.
- Prendre des mesures pour réduire les émissions de GES en faisant la promotion de la consolidation des services de livraison du courrier et en faisant de Postes Canada l'unique option écologique pour la livraison des colis et des articles de messageries.
- Travailler avec ses membres et alliés aux paliers local, régional, national et international en vue d'accroître sa capacité à lutter pour un service postal public universel, abordable et vert.
- Travailler à tous les paliers pour que tous les travailleurs et travailleuses des postes bénéficient de conditions de travail saines et sécuritaires.

## Élections fédérales

De plus en plus, le service postal public et les emplois qui s'y rattachent sont menacés par les mesures et les positions prises par le gouvernement fédéral.

Le Parti conservateur appuie fermement les attaques contenues dans le plan en cinq points de Postes Canada contre le service postal public et les emplois s'y rattachant. De plus, il mène une attaque sans précédent contre nos droits, y compris le droit de grève. Ses attaques minent notre capacité à long terme à défendre l'avenir du service postal public universel et les emplois connexes.

Le STTP a lancé une vaste campagne pour faire annuler le plan en cinq points de Postes Canada et créer un meilleur service postal public pour tout le monde, mais il déploie aussi beaucoup d'efforts en vue des prochaines élections fédérales. Nous croyons fermement que nous pouvons mettre un terme au plan de Postes Canada en nous défaisant du Parti conservateur aux prochaines élections fédérales.

Jusqu'à maintenant, le Syndicat a pris les mesures suivantes :

- Dresser une liste des circonscriptions où le Parti conservateur fédéral est vulnérable, et une autre liste des circonscriptions où il est venu tout près de remporter la victoire lors des dernières élections.
- Élaborer un plan à l'égard des circonscriptions conservatrices vulnérables.
- Allouer des ressources financières et humaines à des campagnes locales dans au moins dix circonscriptions conservatrices vulnérables.
- Organiser une assemblée téléphonique pour se préparer en vue des élections fédérales.
- Envoyer de l'information aux sections locales au sujet des règles électorales relatives aux dons politiques et à la publicité électorale faite par des tiers.
- Encourager les membres et les permanentes et permanents syndicaux à participer aux conférences du CTC en vue de préparer les prochaines élections.
- Envoyer de l'information et des ressources aux sections locales pour les aider à concevoir des annonces et à faire du porte-à-porte.
- Organiser des tribunes publiques, des rassemblements, des activités de porte-à-porte, la distribution de dépliants et d'autres activités dans les collectivités partout au pays.
- Travailler à la campagne *Place au débat*, une coalition de plus de 100 organismes de défense des droits des femmes et de leurs alliés. La coalition cherche à sensibiliser la population canadienne sur les droits des femmes en prévision des élections fédérales

de 2015 et demande aux partis politiques de s'engager à tenir un débat des chefs sur les questions touchant les femmes.

- Travailler en collaboration avec le Conseil des Canadiens à la campagne *Allons voter*, qui a pour but de rehausser la participation de divers groupes aux prochaines élections fédérales.
- Participer activement à la campagne *Votez pour les services de garde en 2015*, qui a pour but de gagner un vaste appui populaire en faveur de services de garde d'enfants de qualité et abordables.
- Demander aux partis politiques fédéraux de faire connaître leurs positions sur la livraison à domicile du courrier, les hausses de tarifs postaux, les attaques contre le réseau postal public, l'élimination d'emplois décents et l'avenir de Postes Canada.
- Exercer des pressions sur les partis politiques pour qu'ils améliorent leur position à l'égard du service postal.

Comme nous l'avons indiqué plus tôt, tous les partis politiques fédéraux, sauf le Parti conservateur, ont promis, s'ils sont élus, de mettre fin à l'élimination de la livraison à domicile ou d'adopter un moratoire à cet égard. De plus, le NPD et le Parti Vert appuient le rétablissement de la livraison à domicile dans les quartiers qui ont perdu ce service. Enfin, la plupart des partis ont déclaré leur opposition aux augmentations de tarifs et aux autres compressions contenues dans le plan en cinq points de Postes Canada (voir l'annexe B).

#### Mesures :

- Le Syndicat entend prendre les mesures suivantes :
  - Encourager les membres à voter pour des partis qui s'opposent aux compressions et aux hausses de tarifs annoncées dans le plan en cinq points de Postes Canada.
  - Produire du matériel mettant en relief les positions de chaque parti sur les enjeux postaux et d'autres questions d'importance.
  - Envoyer à tous les membres une lettre et un feuillet d'information énonçant les positions des partis politiques sur les compressions à Postes Canada et le rétablissement de la livraison à domicile.
  - Diffuser de l'information relative aux élections au moyen de bulletins, de notre site Web, de notre page Facebook, du sommaire électronique et d'autres tribunes.
  - Continuer de travailler en collaboration avec les sections locales et les membres dans les circonscriptions conservatrices vulnérables.

- Continuer d'aider les sections locales à préparer des publicités, à faire du porte-à-porte et d'autres activités.
- Continuer de fournir aux sections locales de l'information et du soutien par l'entremise des coordonnatrices et coordonnateurs de la campagne « Sauvons Postes Canada ».
- Encourager les membres à assister aux réunions générales de candidates et candidats pour soulever leurs préoccupations au sujet des questions postales, de la garde d'enfants et d'autres enjeux importants.
- Encourager les membres à se porter volontaires pour travailler à la campagne électorale des députées et députés favorables à la cause des travailleurs et travailleuses.
- Élaborer une stratégie de communications pour les prochaines élections fédérales.
- Utiliser les médias sociaux pour défendre nos enjeux électoraux.
- Continuer d'appuyer diverses campagnes, notamment *Place au débat*, *Allons voter* et *Votez pour les services de garde en 2015*.
- Participer aux campagnes organisées par le Congrès du travail du Canada, les fédérations provinciales du travail et d'autres organismes progressistes.
- Collaborer à des campagnes pour la réforme du système électoral dont l'objectif est de remplacer le système uninominal majoritaire à un tour par un système mixte proportionnel afin qu'un ou plusieurs partis ne puissent former un gouvernement sans avoir l'appui de la majorité des électeurs.
- Tenter d'accomplir autant de travail que possible avant les élections fédérales en vue de préparer le terrain pour maintenir le service postal public universel et bâtir une société plus équitable, égalitaire et progressiste pour les travailleurs et travailleuses et d'autres segments de la population.

## Accords commerciaux internationaux

Le service postal public et universel et le privilège exclusif sont aussi menacés par des entreprises qui veulent élargir leur part du marché de la poste et des messageries, mais qui mettraient en danger notre système postal public. Certaines entreprises ont tenté d'obtenir des changements législatifs. D'autres ont emprunté la voie détournée des accords de commerce internationaux pour tenter d'obtenir des réformes postales. Règle générale, ces entreprises veulent des dispositions favorables à la commercialisation, à la déréglementation et à la privatisation des services postaux.

En mai 2009, le Canada et l'Union européenne ont entamé des négociations au sujet de l'Accord économique et commercial global (AÉCG). En octobre 2013, les parties ont conclu un accord de principe et le gouvernement fédéral a rendu le texte de l'AÉCG public un an plus tard. Le STTP a toujours été préoccupé par cet accord, qui favorise les grandes multinationales aux dépens des gens, des empois, de l'environnement, de la nourriture, de la culture, de l'eau, des télécommunications et des services publics, y compris le service postal. Le STTP collabore avec les groupes qui s'opposent à l'AÉCG.

Dans l'AÉCG négocié entre le Canada et l'Union européenne, le gouvernement fédéral ne protège que partiellement les services postaux. Le Canada a choisi d'inscrire les services postaux dans les exemptions de l'Annexe I plutôt que dans celles de l'Annexe II où ils auraient été beaucoup mieux protégés. Les exemptions de l'annexe II auraient protégé les mesures non conformes actuelles et futures et auraient permis des changements de politique. Le gouvernement, par exemple, aurait pu annuler une mesure de déréglementation qui ne protège pas nos intérêts.

Le gouvernement a préféré s'en remettre aux exemptions moins solides de l'annexe I. Celles-ci protègent le privilège exclusif actuel de Postes Canada sur la livraison des lettres, mais elles interdisent toute modification aux décisions actuelles ou futures en matière de déréglementation postale.

L'AÉCG, dans sa forme actuelle, rend irréversible la déréglementation des lettres du régime international. Vous vous souviendrez qu'en 2010, le gouvernement fédéral avait partiellement déréglementé Postes Canada en retirant de son privilège exclusif la livraison des lettres du régime international. Cette mesure est venue réduire la capacité de Postes Canada à générer des revenus.

Si l'AÉCG est adopté, Postes Canada ne sera pas en mesure de retrouver cette capacité. En inscrivant les services postaux aux exemptions de l'annexe I plutôt qu'à celles de l'annexe II, le Canada empêche le gouvernement actuel et les futurs gouvernements de prendre la décision démocratique d'annuler la déréglementation visant les lettres du régime international afin d'augmenter les revenus postaux et de maintenir l'universalité du service postal.

Le texte définitif de l'AÉCG comprend un mécanisme controversé de règlement des différends État-investisseur. Selon le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA), un grand nombre de partis du Parlement européen (qui a droit de veto relativement à l'accord) ont indiqué qu'ils pourraient rejeter le mécanisme en question. Le CCPA indique aussi que bon nombre des États membres de l'UE ont de sérieuses réserves au sujet de ce mécanisme.

L'AÉCG n'est pas encore chose faite. Le texte doit être adopté par le Parlement européen et peut-être aussi par les États membres (s'il est considéré comme un accord relevant de différentes compétences). Ce processus pourrait prendre plus d'un an, mais les parties de l'accord qui relèvent de la Commission de l'UE pourraient entrer en vigueur plus tôt. Au Canada, un accord comme l'AÉCG peut être ratifié par le gouvernement, mais le projet de loi de mise en œuvre de l'accord doit être déposé au Parlement et dans les assemblées législatives provinciales et territoriales lorsque les dossiers relèvent de la compétence provinciale.

Le STTP continuera de lutter contre l'AÉCG et d'autres accords commerciaux internationaux qui vont à l'encontre des intérêts de la population, comme l'Accord sur le commerce des services (ACS) et le Partenariat transpacifique (PTP).

**Mesures :**

- Le STTP prendra les mesures suivantes :
  - Continuer de travailler avec le mouvement syndical et le Réseau pour le commerce juste (RCJ) dans le but d'empêcher l'adoption de l'AÉCG ou d'autres accords commerciaux injustes.
  - Sensibiliser les membres du STTP et la population aux menaces de l'AÉCG et des autres accords commerciaux internationaux injustes.
  - Travailler avec ses alliés aux paliers national et international pour déstabiliser l'élan du milieu politique et des grandes entreprises qui soutiennent les accords commerciaux injustes et pour élaborer des solutions de rechange démocratiques.
  - Accroître sa capacité à participer aux campagnes contre les accords commerciaux injustes et aux campagnes en faveur de solutions de rechange démocratiques à ces accords.

## Négociations 2015

En 2015, nous entreprendrons une nouvelle ronde de négociation avec Postes Canada pour l'unité urbaine et l'unité des FFRS. Postes Canada a déjà signalé son intention d'éliminer d'importants avantages sociaux durement acquis, comme la pause-repas payée dont bénéficient les membres de l'unité urbaine. Le STTP a pour objectif d'améliorer les avantages sociaux et les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses à Postes Canada. La direction de Postes Canada prévoit privatiser les services de vente au détail et éliminer la livraison du courrier à domicile dans le but de maximiser la rentabilité.

À l'opposé, le STTP a une vision d'un service postal dynamique qui tire pleinement partie de son infrastructure de vente au détail et de livraison pour fournir à la population des services dont elle a besoin. La direction veut accroître la productivité aux dépens de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs. Le STTP, pour sa part, est résolu à veiller à ce que le processus de production et le milieu de travail soient sécuritaires et propices au bien-être des travailleurs et travailleuses. Ces positions diamétralement opposées de la direction et du Syndicat laissent supposer un conflit majeur dans le cadre des négociations.

## **Une nouvelle réalité : Lock-out imposé par la direction**

Pour la première fois, nous entreprendrons des négociations en sachant que la direction de Postes Canada, avec le plein appui du gouvernement conservateur fédéral, est prête à paralyser complètement le service postal durant une période prolongée. Cette nouvelle tactique de la direction ne change rien à l'importance primordiale du droit de grève pour les travailleuses et travailleurs des postes. Le droit de suspendre notre travail est un droit humain fondamental dont les travailleuses et travailleurs doivent pouvoir se prévaloir pour être en mesure d'exercer une influence collective sur leur rémunération et leurs conditions de travail. Toutefois, le STTP n'a jamais considéré que le droit de grève constitue le seul moyen d'exercer des pressions sur les employeurs pour qu'ils se montrent raisonnables. Au bout du compte, les membres sont notre atout le plus important, notamment lorsqu'ils sont mobilisés et bien informés et qu'ils sont en mesure de mener des actions durant et entre les rondes de négociation.

Le geste sans précédent qu'a posé Postes Canada en mettant ses travailleuses et travailleurs en lock-out et en paralysant le service postal met en lumière la nécessité pour le STP de réexaminer régulièrement sa stratégie et ses tactiques pour veiller à ce qu'il dispose d'une force syndicale suffisante et du soutien politique nécessaire pour exercer des pressions sur l'employeur et l'amener à négocier une convention collective satisfaisante.

## **Une occasion de sauver Postes Canada**

Pour le Syndicat, les négociations de 2015 seront aussi l'occasion d'apporter notre campagne « Sauvons Postes Canada » à la table de négociation. Comme il est indiqué dans le document de travail préparé par le Conseil exécutif national en vue des négociations de 2015, dans le passé, nous avons inclus dans notre programme national de revendications des mesures de création d'emplois et d'expansion des services. Nous avons souvent connu du succès en exerçant des pressions sur la direction pour l'amener à mettre en œuvre de nouveaux services, aussi bien dans le domaine de la vente au détail que de la livraison. Cette année, nous serons en mesure d'utiliser le processus de négociation collective pour

exiger que Postes Canada emprunte une nouvelle direction, une direction qui correspond davantage à son mandat législatif original d'améliorer les services.

Maintenir, rétablir et étendre le service de livraison du courrier à domicile est un objectif pratique et responsable qui peut être atteint dans le cadre des négociations. C'est aussi le moment de donner suite aux quatre années d'étude et de planification que Postes Canada a déjà consacrées à la possibilité d'offrir des services bancaires. Des millions de personnes ne sont pas adéquatement desservies par les banques existantes, et Postes Canada pourrait jouer un rôle important à cet égard en fournissant des services financiers et bancaires au moyen de son réseau.

En 2011, avant l'adoption de la loi de retour au travail, Postes Canada était prête à établir un comité mixte pour examiner la possibilité d'offrir des services bancaires dans les bureaux de poste. En 2015, nous sommes prêts à mettre en œuvre de tels services.

Nous savons que, grâce à une planification et à une action stratégiques adéquates, nous serons en mesure d'obtenir un appui public important à un programme de revendications visant à améliorer les services postaux et à soutenir l'avenir financier de Postes Canada. Toutefois, l'expérience passée a souvent démontré qu'un appui public, même massif, n'est pas nécessairement une garantie de succès aux négociations. Le STTP a appris à ses dépens qu'un seul syndicat, peu importe sa force et son unité, ne peut pas vaincre le pouvoir de l'État. Pour avoir gain de cause dans le cadre des négociations, il nous faudra compter sur un soutien actif de la part des membres, du mouvement syndical et de nos alliés politiques et communautaires.

### **Objectifs :**

- Établir une campagne efficace de soutien aux négociations de l'unité des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) et de l'unité de l'exploitation postale urbaine dans les lieux de travail et dans la collectivité.
- Organiser des campagnes de soutien, au besoin, pour les régions et les sections locales qui participent à des négociations d'unités du secteur privé.
- Sensibiliser les membres et les militantes et militants au sujet de nos revendications.
- Former les déléguées et délégués syndicaux en matière de mobilisation dans les lieux de travail autour de nos revendications.
- Offrir aux sections locales, au besoin, de la formation sur la préparation à la grève.
- Mettre en œuvre une stratégie de communication avec les membres, y compris des visites et des discussions dans les lieux de travail auxquelles participeront les dirigeantes et dirigeants du Syndicat.

**Mesures :**

- À la suite de la ratification du programme de revendications de l'unité des FFRS, de l'unité urbaine, de l'unité d'Adecco/SQR ou de toute autre unité de négociation, préparer des documents de soutien sur les revendications à l'intention des membres et de nos alliés dans la collectivité.
- Dans la mesure où les ressources du Syndicat le permettent, mener une campagne interne et une campagne publique pour appuyer nos revendications.
- Dans le cadre de la campagne interne, le leadership du Syndicat rencontre les membres dans les lieux de travail pour discuter des négociations et écouter les préoccupations des membres.
- Former les déléguées et délégués syndicaux et d'autres représentantes et représentants locaux en matière de mobilisation dans les lieux de travail en appui à nos revendications.
- Mettre à jour la formation sur la préparation à la grève et l'offrir aux sections locales.

## **Travailler avec les alliés du mouvement syndical et dans la collectivité**

**Objectifs :**

- Poursuivre et accroître notre participation dans les centrales syndicales au Canada et au Québec.
- Continuer d'appuyer financièrement nos partenaires de coalition et de travailler avec eux.
- Continuer de participer aux groupes syndicaux internationaux et à leurs activités.
- Encourager la participation du STTP au sein d'organisations progressistes et de groupes communautaires.
- Continuer de former les membres en matière d'action politique.
- Reconnaître la valeur des membres retraités du STTP à titre de ressource précieuse dans le cadre de nos luttes et étendre l'appui du Syndicat à l'égard des membres retraités.

**Mesures :**

- Le Conseil exécutif national veille à ce que les représentantes et représentants du Syndicat participent activement aux activités des conseils du travail, des fédérations du travail, du Congrès du travail du Canada et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et de leurs comités.

- Mettre à jour annuellement les résolutions destinées aux congrès des fédérations du travail et aux assemblées des conseils du travail.
- Dans la mesure où les ressources du Syndicat le permettent, continuer de participer aux activités et aux campagnes des centrales syndicales.
- Continuer d'appuyer les travailleuses et travailleurs qui participent à des négociations, ainsi que les campagnes et les actions collectives organisées contre leur employeur ou contre des mesures du gouvernement.
- Continuer de participer activement aux organisations de nos partenaires de coalition, et encourager et appuyer la participation au sein des chapitres nationaux, régionaux et locaux de ces organisations.
- Le Conseil exécutif national passe en revue tous les engagements en matière de dons de soutien à nos partenaires de coalition ou du mouvement syndical.
- Communiquer aux sections locales les décisions du Conseil exécutif national relatives aux dons de soutien destinés à nos partenaires.
- Le Conseil exécutif national veille à ce que le processus de sélection des membres des délégations internationales soit ouvert et transparent, tout en s'assurant que les délégations soient formées d'un nombre égal d'hommes et de femmes et que leur composition tienne compte des groupes revendiquant l'équité, et veille à ce que les délégations appuyées par le Syndicat fassent de même.
- Diffuser, au moyen des diverses tribunes du Syndicat, les rapports des délégations internationales, ou un résumé de ces rapports.
- Encourager les membres de délégations internationales à partager leur expérience avec leur section locale et leur collectivité.
- Par le biais du service de l'éducation et du service de la syndicalisation, continuer de former les membres en matière d'action politique et encourager leur participation au sein d'organisations progressistes et de groupes communautaires.
- Encourager la mise sur pied de comités locaux actifs sur les régimes de retraite et les avantages sociaux des membres retraités, conformément aux statuts nationaux.
- Encourager les membres retraités à se joindre à la Fédération des syndicalistes à la retraite du Québec (FSRQ) ou à l'Association des syndicalistes à la retraite du Canada (ASRC).
- Établir et maintenir un système pour rester en contact avec les membres retraités, et encourager les membres à demeurer actifs une fois à la retraite et à continuer d'appuyer le Syndicat.

## Bâtir le Syndicat

Depuis des dizaines d'années, le STTP reconnaît le lien direct qui existe entre un service postal public fort, de bons emplois et de bonnes conditions de travail. Pour cette raison, le STTP a relevé d'énormes défis dans le passé, notamment les défis suivants :

- le boycottage du code postal dans les années 1970;
- la lutte contre la classe d'emplois au taux de salaire inférieur des codeurs et codeuses dans les années 1970, 1980 et 1990;
- le maintien et l'expansion des comptoirs de vente au détail publics dans les années 1980 et 1990;
- la récupération à l'interne du service de livraison du courrier en milieu rural dans les années 2000;
- et aujourd'hui la défense du service de livraison à domicile.

Dans le cadre de ces luttes nous opposant à l'État, nous avons utilisé une démarche reposant sur un solide réseau de déléguées et délégués syndicaux et sur une base de membres actifs et bien informés. Les prochaines sections du plan d'action visent à consolider la force du Syndicat, à renforcer le rôle des groupes revendiquant l'équité, le rôle des nouveaux membres et des membres à la retraite et à revoir la structure du Syndicat.

## Habiliter les membres et les déléguées et délégués syndicaux

### Objectifs :

- Accroître le nombre de déléguées et délégués syndicaux et former les militantes et militants et les membres pour qu'ils puissent remplir ce rôle avec efficacité dans les lieux de travail.
- Accroître la participation de tous les groupes revendiquant l'équité au sein du Syndicat.
- Cerner les déléguées et délégués syndicaux qui peuvent agir à titre de personnes-ressources pour les membres dans le besoin et leur fournir de la formation à cette fin.
- Établir un réseau de communication efficace pour les déléguées et délégués syndicaux.
- Faire participer les membres au travail et aux campagnes du STTP et partager avec eux les résultats des efforts du Syndicat.
- Établir un réseau de communication efficace pour les membres.

- Bâtir le concept d'action collective dans les lieux de travail comme modèle pour résoudre les problèmes.
- Reconnaître l'importance des jeunes dans le Syndicat et la collectivité.

**Mesures :**

- Mener un sondage auprès des déléguées et délégués syndicaux et des membres de comités exécutifs de section locale en vue de déterminer les besoins des déléguées et délégués syndicaux dans les lieux de travail, les obstacles qu'ils doivent surmonter et les améliorations en matière de recrutement et de formation pour que le Syndicat puisse représenter et mobiliser efficacement les membres dans les lieux de travail.
- En collaboration avec le Comité national des droits de la personne et le Comité national des femmes, mener un sondage auprès des membres des groupes revendiquant l'équité pour cerner et éliminer les barrières dans les lieux de travail qui font obstacle à leur participation à titre de déléguées et délégués syndicaux.
- En collaboration avec les bureaux régionaux concernés, mettre sur pied un programme de recrutement et de formation de déléguées et délégués syndicaux pour les membres des unités de négociation du secteur privé.
- Prendre appui sur la politique actuelle concernant les déléguées et délégués sociaux et sur toute résolution afférente adoptée au présent congrès pour étendre le réseau de déléguées et délégués sociaux à l'ensemble des régions et des unités de négociation du Syndicat.
- Examiner et mettre en œuvre différentes formes de communication pour les membres et les déléguées et délégués syndicaux en mettant l'accent sur les différentes négociations collectives qui se dérouleront au cours du prochain mandat.
- Inclure dans la stratégie de communication du STTP des visites des lieux de travail de la part des dirigeantes et dirigeants du Syndicat pour informer les membres et les écouter.
- Tout en reconnaissant l'importance du processus de règlement des griefs, offrir aux déléguées et délégués syndicaux une formation en matière d'action collective dans les lieux de travail comme option de rechange pour résoudre les problèmes au travail.
- Par le biais des services de l'éducation et de la syndicalisation, et conjointement avec les dirigeantes et dirigeants régionaux de l'éducation et de l'organisation, mettre en œuvre une formation et un programme de mentorat à l'intention des jeunes travailleuses et travailleurs.

- Accroître nos efforts de sensibilisation syndicale visant le système scolaire en confiant à des membres plus jeunes la tâche d'aller parler aux étudiantes et étudiants.

## **Les femmes dans le Syndicat et la collectivité**

### **Objectifs :**

- Étendre aux consœurs la discussion sur les éléments de la structure du Syndicat qui constituent des obstacles à leur participation.
- Recommander des solutions au palier approprié du Syndicat et assurer le suivi des progrès accomplis relativement à ces solutions.
- S'attaquer au problème de la violence faite aux femmes dans la collectivité.
- Appuyer la lutte menée par les organisations qui défendent les droits des femmes.
- Faire connaître et appuyer l'étude du CTC intitulée « Le travail peut-il être sécuritaire lorsque le milieu familial ne l'est pas? ».
- Appuyer activement la demande d'une enquête sur les meurtres et disparitions de femmes et de jeunes filles autochtones.

### **Mesures :**

- Par l'entremise des comités des femmes aux paliers national et local, analyser les obstacles que doivent surmonter les consœurs et soumettre un rapport comprenant des recommandations pour qu'il soit distribué à tous les paliers du Syndicat dans un délai de 18 mois suivant la fin du congrès national de 2015.
- Dans le cadre de réunions du prochain Conseil exécutif national, le Comité national des femmes fait rapport sur la mise en œuvre des recommandations.
- En collaboration avec les centrales syndicales, les groupes de femmes et des groupes communautaires, combattre la violence faite aux femmes et appuyer les initiatives visant à défendre les droits des femmes.
- Continuer d'appuyer la demande d'une enquête sur les meurtres et disparitions de femmes et de jeunes filles autochtones et inclure de l'information et des discussions à ce sujet dans le cadre des activités du Syndicat.

## Diversité dans le STTP et la collectivité

### Objectifs :

- Étendre aux membres des groupes revendiquant l'équité la discussion sur les éléments de la structure du Syndicat qui constituent des obstacles à leur participation.
- Recommander des solutions au palier approprié du Syndicat et assurer le suivi des progrès accomplis relativement à ces solutions.
- Appuyer les organisations qui défendent les droits des membres des groupes revendiquant l'équité dans la collectivité.
- Poursuivre nos efforts quant à l'embauche de travailleuses et travailleurs autochtones et accroître les pressions exercées sur Postes Canada à ce sujet.

### Mesures :

- Par l'entremise des comités des droits de la personne aux paliers national et local, analyser les obstacles que doivent surmonter les membres des groupes revendiquant l'équité et soumettre un rapport comprenant des recommandations pour qu'il soit distribué à tous les paliers du Syndicat dans un délai de 18 mois suivant la fin du congrès national de 2015.
- Dans le cadre de réunions du prochain Conseil exécutif national, le Comité national des droits de la personne fait rapport sur la mise en œuvre des recommandations.
- En collaboration avec les centrales syndicales, les groupes de droits de la personne et des groupes communautaires, défendre les droits des groupes revendiquant l'équité dans la collectivité.
- Continuer d'exiger que Postes Canada inclue dans les conventions collectives de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS une politique d'embauche de travailleuses et travailleurs autochtones qui donnera effectivement lieu à l'embauche d'un nombre important de travailleuses et travailleurs autochtones.
- Encourager et appuyer la participation des membres aux forums concernant les groupes revendiquant l'équité.

## **Syndiquer de nouveaux membres**

### **Objectifs :**

- Continuer de syndiquer les travailleurs et travailleuses dans les secteurs des postes, des messageries, des entrepôts et de la logistique.
- Continuer de syndiquer les travailleuses et travailleurs des secteurs où le STTP représente déjà des travailleuses et travailleurs.
- Immédiatement après le congrès, inviter les membres à présenter leur candidature à titre de coordonnatrice ou coordonnateur de la syndicalisation externe.
- Immédiatement après le congrès, recruter des organisatrices et organisateurs syndicaux additionnels.
- Offrir aux coordonnatrices et coordonnateurs et aux organisatrices et organisateurs de la formation continue sur la syndicalisation et les processus suivis par les conseils des relations du travail.
- Mettre en œuvre une stratégie de négociation efficace pour parvenir à des conventions collectives, contrer les délais utilisés par les employeurs et empêcher les demandes de révocation d'accréditation syndicale.
- Former un nombre accru de membres en tant que négociateurs et utiliser davantage de membres comme négociateurs des unités du secteur privé.
- Établir une base de données facile d'accès sur les dispositions des conventions collectives des unités du secteur privé.

### **Mesures :**

- Le secteur de la syndicalisation externe présente une mise à jour du plan de syndicalisation au Conseil exécutif national dans les trois mois suivant la fin du congrès national de 2015.
- Communiquer avec les sections locales avant d'entreprendre une campagne de syndicalisation et les tenir au courant des progrès de la campagne en question, et encourager les sections locales à faire part de leurs commentaires concernant les campagnes.
- Immédiatement après le congrès, conjointement avec les dirigeantes et dirigeants régionaux de l'éducation et de l'organisation, la dirigeante ou le dirigeant responsable de la syndicalisation externe lance un appel de candidatures pour les postes de coordonnatrices et coordonnateurs de la syndicalisation externe et d'organisatrices et organisateurs syndicaux.

- Tenir compte de l'égalité hommes-femmes et des groupes revendiquant l'équité dans la cadre de la sélection des coordonnatrices et coordonnateurs et des organisatrices et organisateurs.
- Offrir une formation appropriée à toutes les personnes choisies pour effectuer le travail de syndicalisation externe.
- Conjointement avec le service des griefs, établir une stratégie de négociation lorsque le Syndicat négocie une première convention collective avec un employeur du secteur privé.
- De concert avec les dirigeantes et dirigeants et les permanentes et permanents syndicaux responsables de la négociation des conventions collectives des unités du secteur privé, établir un modèle de convention collective pour les unités du secteur privé en fonction des différents secteurs d'activités.

## Se préparer aux changements à la structure du Syndicat

### Objectifs :

- Entamer un processus d'examen de la structure du Syndicat.
- Veiller à préparer à l'intention du prochain Conseil exécutif national une analyse financière et organisationnelle portant sur tous les paliers du Syndicat .
- Veiller à ce que les sections locales et les membres aient l'occasion de présenter des suggestions.

### Mesures :

- Le Conseil exécutif national met en œuvre la ou les décisions relatives à la structure et au fonctionnement du Syndicat qui ont été adoptées par les déléguées et délégués au congrès national.
- Le Conseil exécutif national élabore un plan sur la structure du Syndicat afin de le présenter à la réunion du Comité exécutif national et des comités exécutifs régionaux prévue en 2016.
- Une fois le plan adopté, le distribuer à l'ensemble des sections locales.
- Encourager les sections locales et les membres à se prononcer sur le plan au moyen de divers forums de communication directe.
- La secrétaire-trésorière nationale ou le secrétaire-trésorier national prépare une analyse de la situation financière du Syndicat, ainsi que des prévisions financières pour la durée du mandat.